

## LES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES de l'Autoroute Rouen-Alençon premiers résultats dans l'Eure



# L'Archéologie préventive sur le tracé de l'A.28

L'autoroute A.28 relie l'A.13 à Alençon, depuis Bourg-Achard à l'ouest de Rouen. Le tracé, long de 125 Km, traverse le département de l'Eure sur 66 km et celui de l'Orne sur 59 km. C'est un projet prioritaire pour l'aménagement du territoire des régions Haute et Basse Normandie, participant de la liaison entre le nord de l'Europe et l'Espagne.

Quarante communes de l'Eure sont concernées par cette infrastructure qui franchit les vallées du Bec et de la Risle en contournant Brionne par le sud. Sa construction offrait l'opportunité d'explorer, au préalable, des secteurs peu investis par l'archéologie. Les sondages et les fouilles réalisées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (I.N.R.A.P.) se sont déroulés entre septembre 2002 et octobre 2003. Une quinzaine de fouilles, d'emprises diverses mais d'un intérêt scientifique indéniable, ont été conduites dans l'Eure. Elles ont livré une masse considérable d'informations témoignant d'occupations durables depuis le Paléolithique final (10 000 av. J.-C.) jusqu'au Haut Moyen Age (600 ap. J.-C.). Parmi ces interventions, deux découvertes se sont révélées exceptionnelles pour le nord de la France :

- Un habitat de chasseurs de la fin du Paléolithique sur la commune de Calleville,
- Un village à maisons circulaires de la fin de l'âge du Bronze à de Malleville-sur-le-Bec.

Les autres gisements confirment la mise en valeur persistante et étendue des territoires depuis la période gauloise.

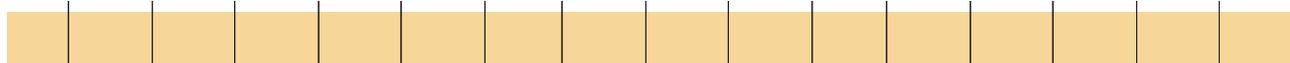
A l'occasion des Journées du Patrimoine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie, en collaboration avec la Ville de Bernay, le concessionnaire autoroutier ALIS et l'I.N.R.A.P., a décidé de partager avec le plus large public un premier panorama des résultats des fouilles de l'A.28 au travers de cette plaquette.

- 1-HONGUEMARE :  
Habitat de l'âge du Fer
- 2- BOURG-ACHARD / BOSGOUET :  
Habitat du Moyen Age
- 3- BOISSEY-LE-CHATEL :  
Enceinte de terre et basse-cour du Moyen Age
- 4- BONNEVILLE-APTOT :  
Habitat de l'âge du Fer
- 5- MALLEVILLE-SUR-LE-BEC :  
Habitat de l'âge du Bronze final
- 6- BOSROBERT :  
Habitat gallo-romain
- 7- BOSROBERT :  
Habitat du Moyen Age
- 8- BOSROBERT :  
Habitat de l'âge du Fer
- 9- BOSROBERT :  
Habitat du Néolithique
- 10- BOSROBERT :  
Habitat gallo-romain
- 11- BOSROBERT :  
Cimetière à inhumations et incinérations de l'âge du Fer
- 12- CALLEVILLE :  
Habitat du Paléolithique final
- 13- HARCOURT :  
Bâtiment gallo-romain
- 14- BRIONNE :  
Habitat du Haut Moyen Age
- 15- HECMANVILLE :  
Fanum gallo-romain
- 16- PLASNES :  
Habits de l'âge du Fer et gallo-romain
- 17- BOISSY-LAMBERVILLE / COURBEPINE :  
Habitat du Haut Moyen Age
- 18- CAPELLE-LES-GRANDS :  
Parcellaire gallo-romain et cimetière du Haut Moyen Age

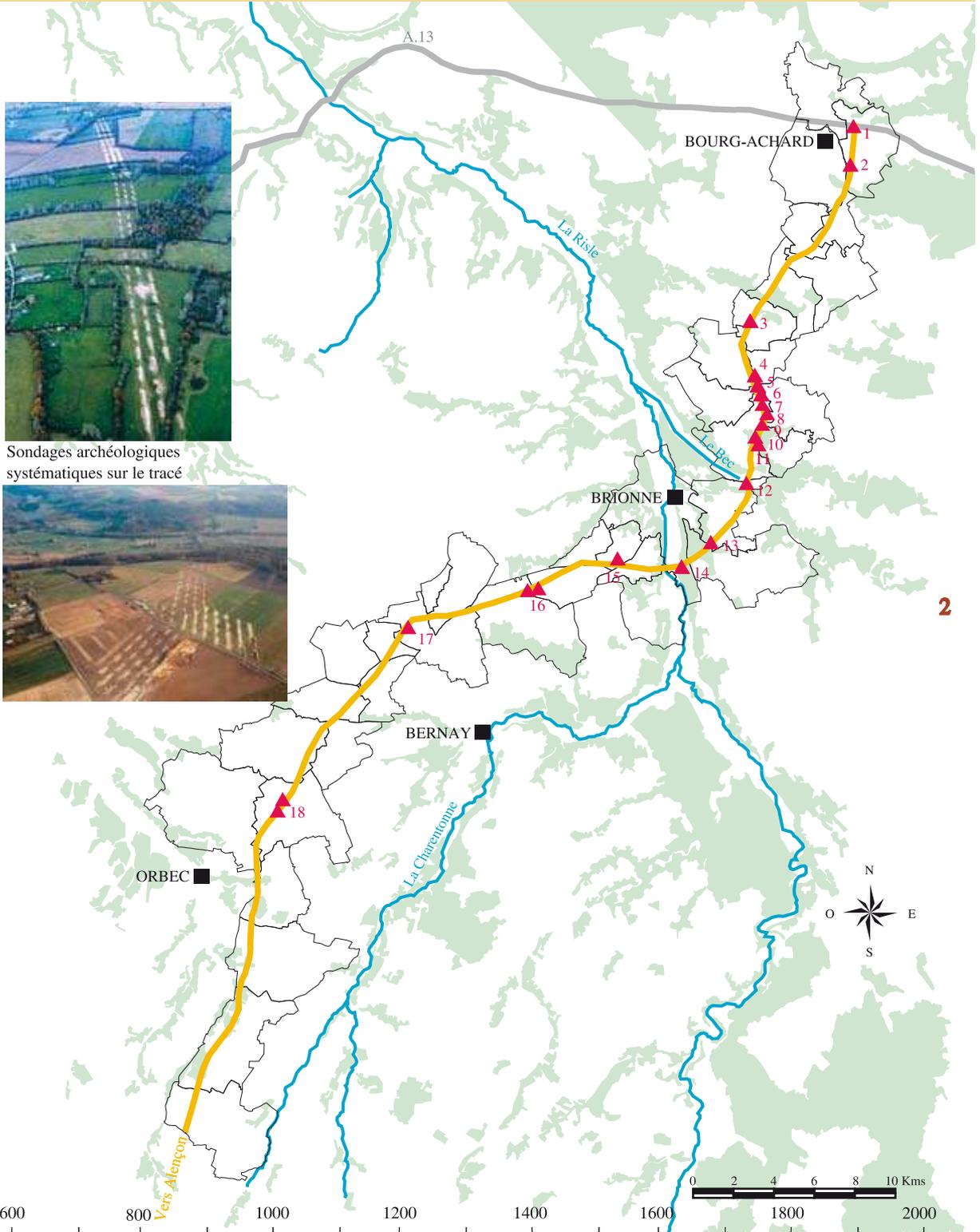


© BNT

-1000      -800      -600      -400      -200      0      200      400



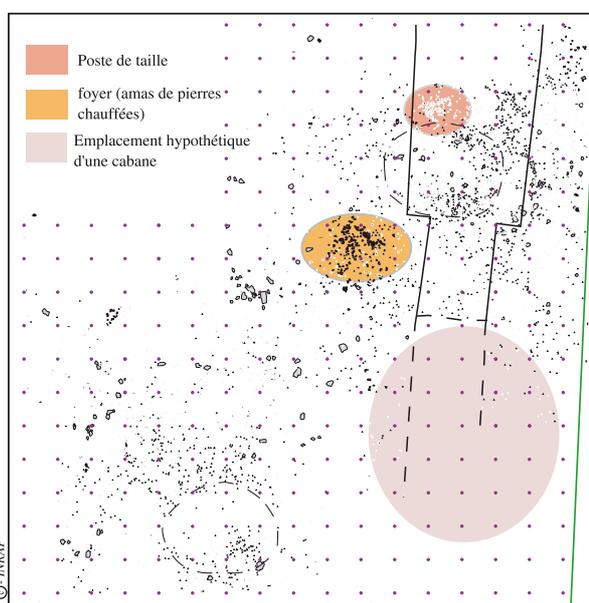
# Premier tableau des découvertes dans l'Eure



# CALLEVILLE "Le Buhot"

Le gisement préhistorique du " Buhot "est attribué au Paléolithique final ou Epipaléolithique (entre 11 500 et 8 500 av. J.-C), période charnière entre la dernière glaciation et le début d'une amélioration continue du climat européen vers 8 500 av. J.-C. Pendant près de 3000 ans, des épisodes froids et tempérés se succèdent jusqu'à celui du Dryas récent (épisode froid), dont relève le site de Calleville.

Les chasseurs épipaléolithiques du "Buhot" appartiendraient à la tradition du Belloisien caractérisée par des industries lithiques à grandes lames de silex. Elle est reconnue entre Seine et Somme mais aussi en Angleterre. Vers l'est, en Allemagne du Nord, certains gisements de la tradition de l'Arhensbourgien, contemporains de ceux du Belloisien, ont livré quelques pièces comparables.



Extrait du plan de répartition des objets

3



© - INRAP

Vue générale du chantier



© - ILPATIER (INRAP)

Grandes lames de silex avec remontage partiel

Le gisement est situé dans la vallée du Bec, au pied du versant exposé au nord. Nous savons désormais que le groupe était installé à proximité d'un ancien méandre. La répartition des vestiges reflète une véritable organisation, avec des zones de rejet et de probables postes de débitage. La série lithique récoltée comporte environ 5000 pièces réparties sur 200 m<sup>2</sup>, dont une cinquantaine d'armatures de chasse et autant d'outils domestiques. L'analyse de l'assemblage d'objets montre pour la première fois dans un même gisement de cette phase, la présence conjointe des classiques grandes lames régulières et des petites armatures issues de lamelles. Les premières semblent avoir été utilisées brutes ou transformées en outils (grattoirs, burins). Les secondes ont servi à la fabrication d'armatures de traits.

-15000

-13000

-11000

-9000

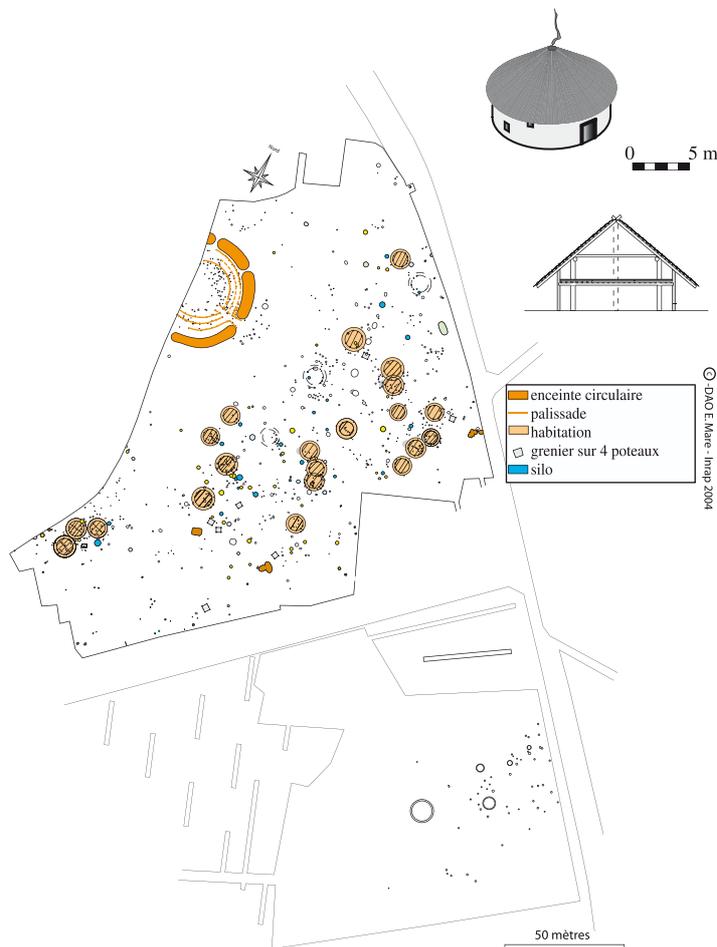
Paléolithique final Mésolithique



# MALLEVILLE-SUR-LE-BEC " Le Buisson du Rouï "

La découverte de Malleville-sur-Le-Bec, dont l'occupation se situe autour de 800 av J.-C., est un événement considérable pour les archéologues. Un site comparable a été étudié pour la première fois en 1996, à Cahagnes (Calvados), où une importante concentration de maisons bâties selon un plan circulaire reproduisait le type même des habitats des Iles Britanniques à l'âge du Bronze.

5 A Malleville-sur-le-Bec, trois hectares ont été étudiés. Les chercheurs ont mis au jour un groupe de maisons bordant par l'ouest une enceinte circulaire fortifiée d'une cinquantaine de mètres de diamètre, dont l'autre moitié se poursuit en dehors du chantier. Une nécropole à incinérations est localisée à l'écart de l'habitat à une centaine de mètres vers le sud-ouest.

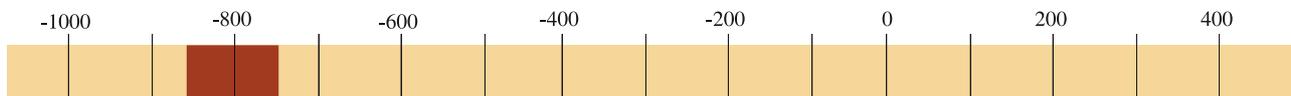


Plan d'ensemble des vestiges du "village" associant du nord au sud, l'enceinte fortifiée, les habitations et leurs annexes domestiques, le cimetière



Plan d'habitation ronde vu depuis le petit porche d'entrée. Des rondins placés dans les trous de poteaux soulignent le plan d'ensemble

L'habitat est constitué d'au moins vingt constructions circulaires sur poteaux avec une entrée au sud-est. Leur diamètre approche une dizaine de mètres. Les poteaux constituent l'armature intérieure destinée à soutenir la toiture se prolongeant au delà pour s'appuyer sur un mur en torchis. Les habitations sont jouxtées par des bâtiments carrés interprétés comme des greniers surélevés et des fosses-silos.



# Un "village" de la fin de l'âge du Bronze

La nécropole semble structurée par cinq cercles funéraires dont il ne subsiste que les fossés. La taille des cercles funéraires diminue en allant vers l'est et leur diamètre passe de dix à deux mètres. Autour des plus petits sont regroupés une trentaine de fosses à incinérations. Leur fouille a révélé des dépôts de restes osseux qui paraissent avoir été déversés, comme si on avait simplement jeté une ou plusieurs poignées d'os mêlés aux cendres du bûcher. Des petits tertres devaient marquer leur emplacement. Aucun indice de vase ou d'objet métallique n'a été décelé.

Cercle funéraire



© - INRAP

L'enceinte circulaire est constituée d'un fossé à interruptions multiples ménageant des entrées dont la principale est au sud-est. Parmi le grand nombre de trous de poteaux, trois lignes concentriques dessineraient un dispositif palissadé, décentré par rapport au fossé. Il s'agit certainement d'un premier système de clôture remplacé par le grand fossé circulaire.

Quelques enceintes britanniques fouillées de façon plus exhaustive ont permis de démontrer que la majorité des aménagements se cantonnaient sur leur périphérie interne.



© - INRAP

Coupes dans le comblement du fossé de l'enceinte palissadée



© - INRAP

Enclos funéraire à fossé comblé de silex

Le mobilier céramique recueilli dans le fossé et les silos a permis de restituer un grand nombre de récipients utilisés pour le stockage domestique et la consommation. Ils sont modelés à la main, parfois décorés de lignes d'impressions avec le pouce.



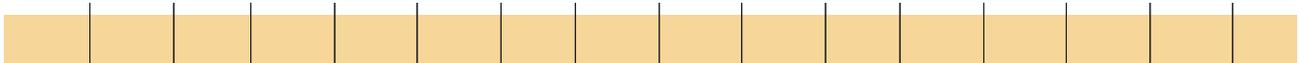
© - H. PAUTIER (INRAP)

Vases modelés à simples décorations digitées

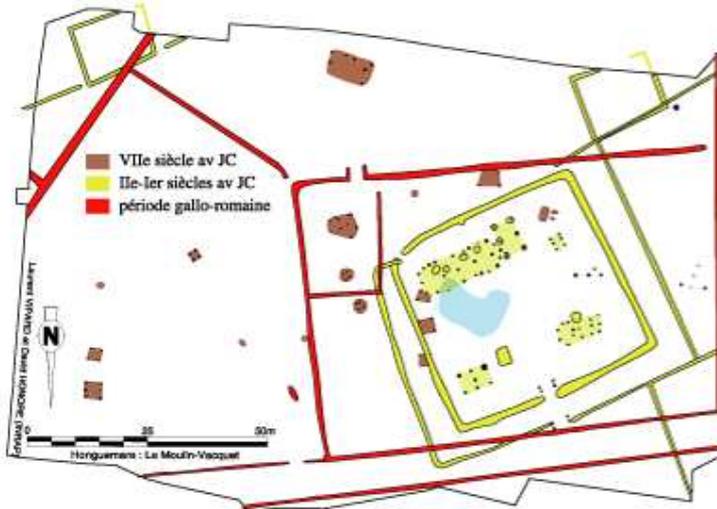
6

Jusqu'à présent, hormis Cahagnes, peu de sites de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du Fer avaient été fouillés en Normandie permettant de mieux comprendre l'organisation d'une communauté de cette époque. Celui du "Buisson du Rouï" répond ici aux caractéristiques du "village" telles qu'elles sont définies par les historiens médiévises : regroupement des habitations, du cimetière et d'un espace monumental, signe ostentatoire de l'attachement à un culte ou à un pouvoir.

600 800 1000 1200 1400 1600 1800 2000



# HONGUEMARE ET PLASNES



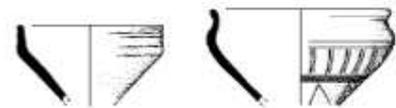
Plan d'ensemble montrant une juxtaposition de structures d'époques différentes dont le double enclos de la ferme des IIe-Ier siècles av. J.-C



Restitution de la ferme des IIe-Ier siècles av. J.C

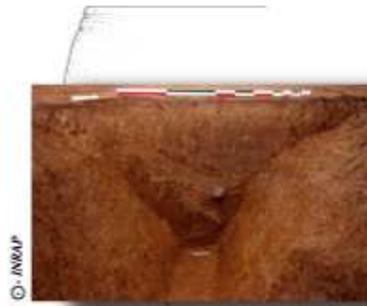
© S. LE MAHO (INRAP)

7 Les sites de Honguemare et de Plasnes offrent un aperçu significatif des formes de l'habitat de plaine à l'âge du Fer en Haute-Normandie, entre le VIIe siècle et le Ier siècle av. J.-C. Honguemare fournit un exemple jugé standard d'une petite ferme indigène des IIe-Ier siècles. L'enclos résidentiel, de 1700m<sup>2</sup> environ, regroupe plusieurs bâtiments rectangulaires installés en bordure du fossé périphérique. Cette disposition libère une cour centrale. Le plus grand édifice pourrait être une habitation, flanquée d'une annexe sur six poteaux mais leur rapprochement laisse entendre qu'ils ne sont pas contemporains. Les trois autres seraient liés à l'activité agricole : grange, forge, abri. Le grand bâtiment rappelle cependant celui de la " grange-étale " des périodes plus anciennes. L'enclos est dédoublé et son entrée devait comporter deux portails successifs. Autour de la ferme, des fossés orientés comme l'enclos principal matérialisent un parcellaire réservé à l'élevage et aux cultures.



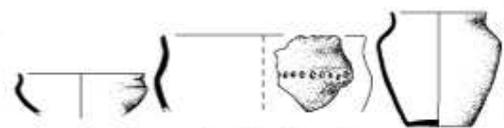
Type de vases des IIe-Ier siècles av. J.C

© F. Di Napoli (INRAP)



Profil du fossé d'enceinte à vocation non défensive

© INRAP



Type de vases des VIIe-VIe siècles av. J.C

© F. Di Napoli (INRAP)



Plan de bâtiment souligné par la tâche grise en négatif des six poteaux dans le limon

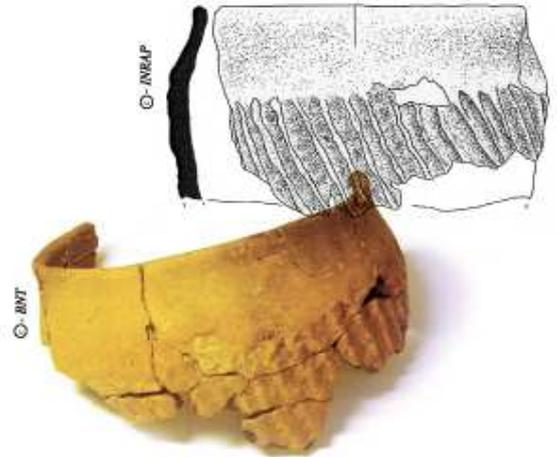
Plusieurs siècles avant cette occupation, un habitat du VIIe siècle av. J.-C. occupait déjà ce lieu. La dispersion des bâtiments en " aire ouverte " s'oppose totalement à la structuration " planifiée " de la ferme récente. Les vestiges préservés de l'habitat se composeraient de plusieurs petits bâtiments sur quatre ou six poteaux (greniers) et notamment d'une fosse interprétée comme un atelier en raison de la découverte de plusieurs fusaïoles.

-1000      -800      -600      -400      -200      0      200      400

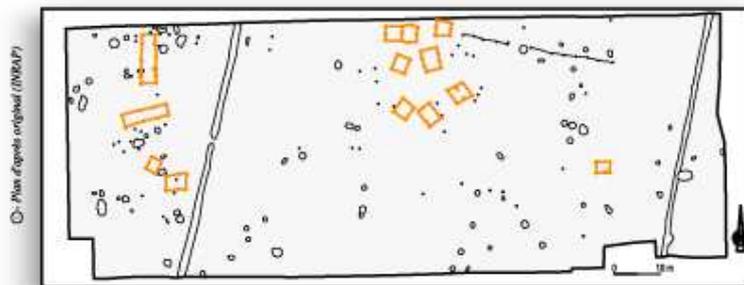


# L'habitat de plaine à l'âge du Fer

A Plasnes, c'est un établissement agricole daté fin IVe-début IIIe siècles av. J.-C. qui illustre une autre organisation, suggérant une transition entre les deux types d'habitat de Honguemare. Les constructions s'inscrivent dans un parcellaire fossoyé et se regroupent en deux îlots de bâtiments rectangulaires. On serait tenté d'attribuer pour chacun des groupes une fonction d'habitation aux architectures les plus imposantes, et agricole pour les plus modestes, à quatre et six poteaux. On peut aussi envisager que la résidence soit réservée aux seuls longs bâtiments à l'ouest et que tout le groupe oriental ait une fonction spécifiquement agricole (grenier, étable, etc). Ce plan bipolaire se distinguerait ainsi très nettement du plan en cour fermée de la ferme indigène de Honguemare.

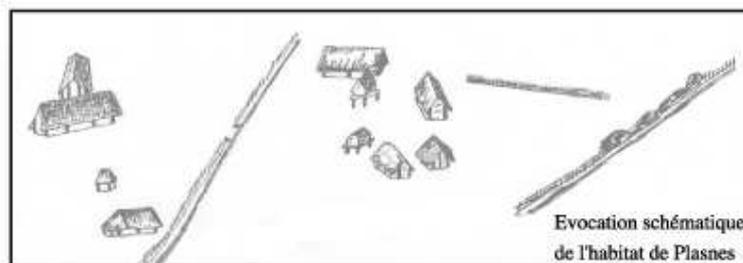


Vase modelé du IVe siècle av. JC



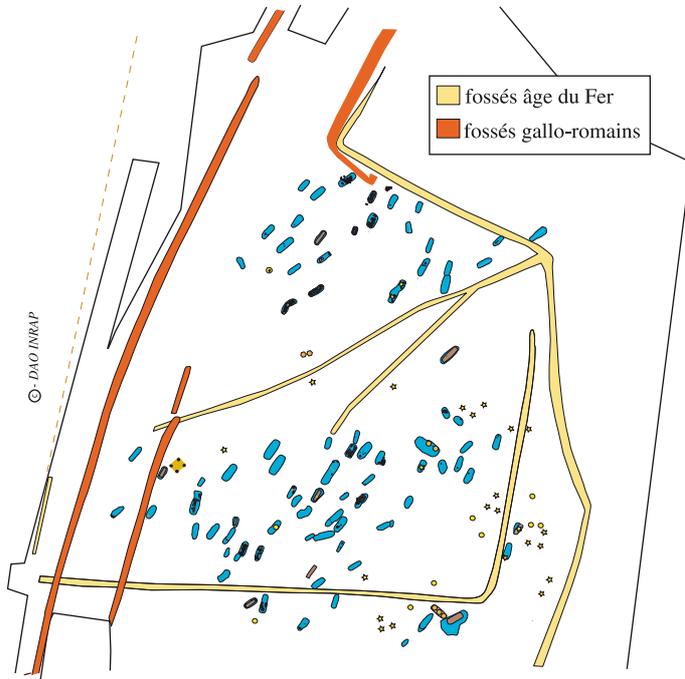
Plan d'ensemble des îlots de bâtiments dans un parcellaire

Il serait hasardeux de proposer par ces exemples un schéma d'évolution linéaire, de la structure d'une ferme de l'âge du Fer, depuis l'aire ouverte des débuts jusqu'à la forme enclose des derniers siècles avant la Conquête romaine. Les contextes bâtis de plaine, entre le VIIe siècle et le Ier siècle, doivent certainement s'avérer plus complexes au cours de chacune des phases. La multiplication actuelle des études permet néanmoins d'appréhender avec plus de certitudes les grands traits de son évolution.



600 800 1000 1200 1400 1600 1800 2000

# BOSROBERT "Les Garennes"



Plan de répartition des inhumations (en bleu) et des fosses à incinérations (en jaune)



Vue aérienne de l'ensemble du chantier

9



Dépôt incinéré

Tombe à inhumation, le torques (en haut) indique la position de la tête



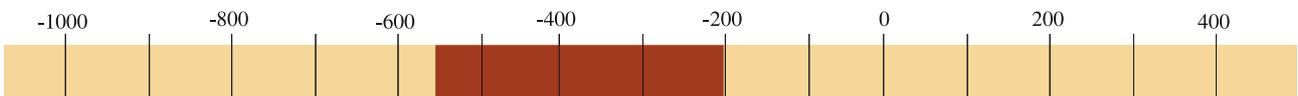
Vases modelés IIe siècle av.JC

Ce cimetière celtique, a livré quatre-vingt-cinq sépultures à inhumations et vingt-cinq incinérations. Il s'agit de la première nécropole de cette importance étudiée autour de Bernay avec une occupation s'étalant sur autant de siècles.

Pour les inhumations, les ossements ont disparu en raison de l'acidité naturelle du sol. Quelques traces d'émail dentaire subsistent ainsi que le mobilier déposé au moment des funérailles. Les défunts sont placés individuellement dans des fosses rectangulaires profondes de 0,50 à 1,50 m., aménagées parfois avec de gros blocs de silex. Quelques-unes ont conservé des traces de coffrages en bois.

Les défunts reposent indifféremment la tête au nord ou au sud. Le mobilier, en bronze ou en fer, comprend des torques, des bracelets, des anneaux de chevilles, des fibules.

Une inhumation se distingue par la présence d'un remarquable poignard à antennes caractéristique de la civilisation du Hallstatt.



# Un cimetière de l'âge du Fer

Ce type est recensé entre le Danube et l'Espagne ainsi qu'en Angleterre, mais cette découverte reste exceptionnelle dans le Nord de la France. Ce poignard et celui découvert en 1954 à Soumont-Saint-Quentin, au sud de Caen, sont les seuls exemplaires recensés à ce jour en Normandie.



Fibule en fer du IV<sup>e</sup> siècle av.JC

Les os brûlés des incinérations, préservés de la dissolution, sont déposés soit dans une petite fosse, pêle-mêle avec des rejets de bûcher (charbons, clous, faune), soit placés dans un contenant périssable (sac en cuir ou coffret en bois ?) ou dans une urne en céramique. Des bracelets et des fibules en bronze ou en fer, des perles en verre, des poteries et des fragments de fourreau d'épée accompagnent les ossements.

A la fin du premier âge du Fer normand (ou Hallstatt final), si les inhumation se répartissaient dans un enclos, celui-ci n'a laissé aucune trace lisible. Au cours du second âge du Fer (ou de La Tène), le cimetière est clairement inscrit dans un enclos fossoyé, scindé en deux espaces. C'est au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. que la pratique de l'incinération apparaît et supplante peu à peu celle de l'inhumation.

La phase ancienne de la nécropole de Bosrobert est un site de référence, complétant les occupations funéraires plus récentes de Val-de-Reuil (2000) et Tournedos-sur-Seine (1987). Elle confirme la présence d'individus porteurs de mobiliers de la civilisation hallstattienne dans notre région. Elle constitue un premier jalon entre les nécropoles du Hallstatt final de Basse-Normandie et celles situées à l'est de la Haute-Normandie.



Radiographie du poignard en fer dans son fourreau



Torque et bracelet en bronze

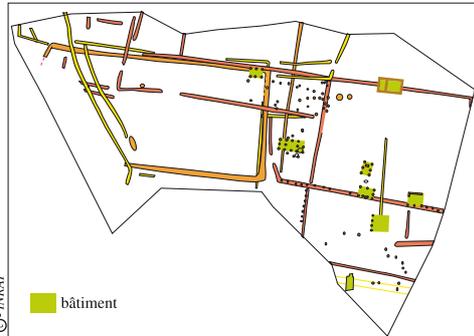


Torque ouvert et bracelet en bronze conservant des restes de bandage en cuir

10

600                      800                      1000                      1200                      1400                      1600                      1800                      2000

# BOSROBERT-HARCOURT des habitats gallo-romains



Relevé d'ensemble des structures du Ier au IVème siècle



11

Bâtiments à deux pièces sur fondation de silex (Bosrobert)



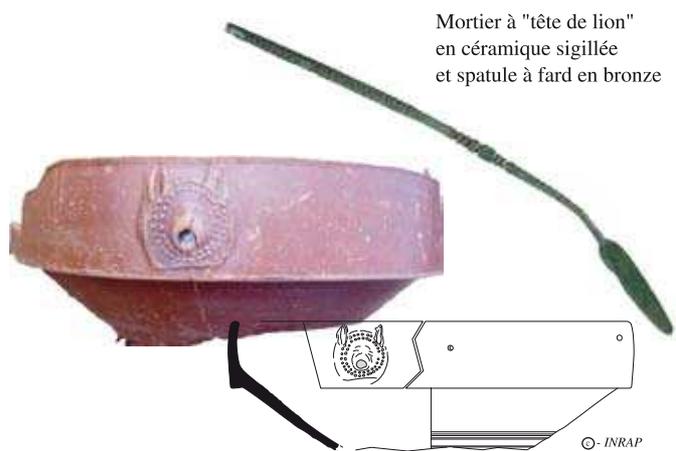
Bâtiment avec murs en moellons liés au mortier (Harcourt)

L'habitat de " Maison Rouge " ne se rangerait donc pas dans la catégorie des grandes villae, mais correspondrait à celle des exploitations agricoles communes des campagnes gallo-romaines. Le mode architectural confirme en outre le maintien de la construction sur poteaux plantés, caractéristiques de la Protohistoire.

L'établissement agricole de Bosrobert " Maison Rouge " est occupé du Ier au IVe siècle ap. J.-C.. Entre le Ier et le IIIe siècle, l'habitat se situait certainement hors de l'emprise de l'autoroute. Celui découvert en fouille a été édifié entre la seconde moitié du IIIe siècle et le IVe siècle. Plusieurs bâtiments se superposent à des fossés du parcellaire antérieur daté du Haut-Empire.

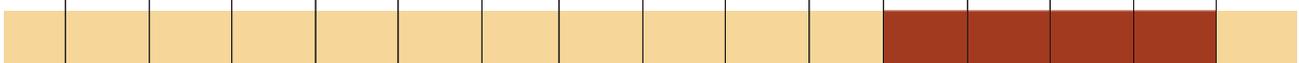
Il ne faut pas imaginer, pour la majorité des édifices privés gallo-romains des campagnes normandes, de belles résidences en pierres. Il s'agit plutôt de constructions à pans de bois reposant sur des solins de silex, comme ceux de Bosrobert.

Il arrive néanmoins que les archéologues soient confrontés à des vestiges plus imposants tels que des murs en moellons liés au mortier. Ils correspondent généralement à des édifices religieux, des résidences privées plus luxueuses qui ont pu, pour certaines, assurer des fonctions publiques. Le site d'Harcourt a ainsi livré des murs en beaux moellons appareillés et des fragments de fûts de colonnes suggérant des élévations monumentales. Cet important édifice borde la voie antique Lillebonne-Brionne-Evreux.



Mortier à "tête de lion" en céramique sigillée et spatule à fard en bronze

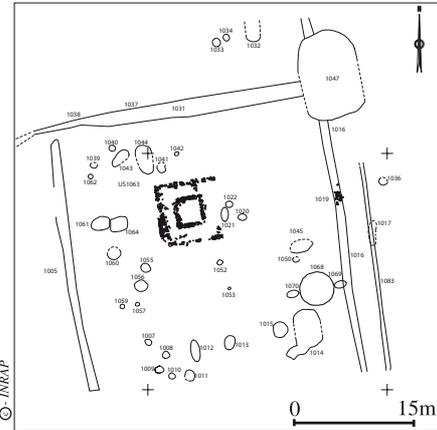
-1000      -800      -600      -400      -200      0      200      400



# HECMANVILLE un petit temple gallo-romain

Le site est à la limite des communes de Boisney et Hecmanville, à 3 km environ de la vallée de la Risle.

Il s'agit d'un petit temple de tradition indigène ou *fanum*, construit au milieu d'un enclos faisant office d'aire sacrée (péribole). Au Ier siècle ap. J.-C., il était visible de la voie romaine Brionne-Lisieux (actuelle D.701) qui desservait le sanctuaire de Berthouville. Certains *fana* sont construits en pierre, comme celui du L.E.P. Hebert à Evreux ; d'autres, plus nombreux, sont édifiés en matériaux légers comme c'est le cas à Hecmanville où ne sont conservés que les solins en silex, sur lesquels s'élevaient les murs en pans de bois et torchis.



Plan d'ensemble de l'enclos cérémoniel délimité par un fossé



Fondation en silex du *fanum*



Evocation schématique d'un *fanum*

12

La construction centrale enferme la *cella*, pièce destinée à la divinité, encadrée par une galerie couverte pour la circulation des fidèles avec son entrée à l'est. Aucun indice ne permet de savoir à quelle dieu était dédié ce temple. Dans l'aire sacrée, limitée par des fossés, sont creusées des fosses à offrandes contenant un abondant mobilier. La céramique provient principalement des proches ateliers de Montfort-Sur-Risle et de Saint-Pierre-de-Boscuéard, mais certaines productions sont issues de l'atelier des "Mares-Jumelles" sur la commune des Ventes et de celui de la rue "Franklin Roosevelt" à Evreux.



Céramiques déposées dans l'aire sacrée

Certaines céramiques de luxe appelées sigillées proviennent du sud de la France. Les fosses et les fossés ont livré des objets en fer (bougeoir, stylet, clés), en bronze (perle, clous, ferrures de coffret, fibule), en verre et en pierre (intaille, palette à fard). Au moment de l'extension du sanctuaire de Berthouville, au IIIe siècle, le *fanum* d'Hecmanville serait déjà abandonné.

600 800 1000 1200 1400 1600 1800 2000



# CAPELLE-LES-GRANDS "Les Terres Noires"



Plan d'ensemble avec localisation du cimetière mérovingien réoccupant un enclos du parcellaire gallo-romain



Prélèvement d'objets en fer fragilisés par la corrosion

13



Boucles de ceinture en bronze



Petit collier en perles de verre

Types de vases mérovingiens accompagnant les défunts



Une centaine de sépultures datant des VI<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> siècles ap. J.-C. ont été découvertes au sein d'un vaste parcellaire gallo-romain, sans doute toujours en fonction au moment des premières inhumations. Les tombes sont disposées en rangées. Dans ce réseau, les espaces inoccupés signaleraient des allées. Certains regroupements de tombes parallèles suggèreraient des liens sociaux entre les défunts, à moins qu'il ne s'agisse d'installations opportunistes répondant à une meilleure gestion de l'espace.

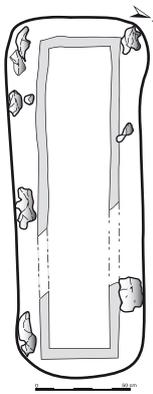
Bien que la matière organique soit dissoute, des traces noirâtres ou blanchâtres de cercueils en bois ont pu être identifiées dans le comblement des tombes. Les squelettes n'étant pas conservés, c'est la disposition des objets qui a permis de vérifier que les individus étaient enterrés tête à l'ouest, conformément à la tradition chrétienne. Des planches de coffrages sont calées avec de grosses pierres. Parmi le mobilier funéraire, la présence de fibules, de boucles de ceintures, de colliers ou de boucles d'oreilles etc, confirment que les individus furent enterrés en habits avec leurs parures. Certains objets peuvent apporter un éclairage sur les fonctions sociales exercées par les défunts. Les armes en fer de la tombe "1071" traduisent ainsi la présence d'un personnage lié au pouvoir militaire dont l'exercice assurait un haut rang social.

Des actes de pillage sur une dizaine de sépultures, durant l'opération de fouille, nous empêchent d'apprécier le mobilier qui leur était associé. Le cimetière de Capelle-les-Grands nous fournit néanmoins des données inédites pour l'arrondissement de Bernay. L'abandon probable du cimetière au VII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. pourrait coïncider avec le développement d'une occupation villageoise autour d'une église et d'un nouveau cimetière attenant.

-1000      -800      -600      -400      -200      0      200      400



# Un cimetière du Haut Moyen Age



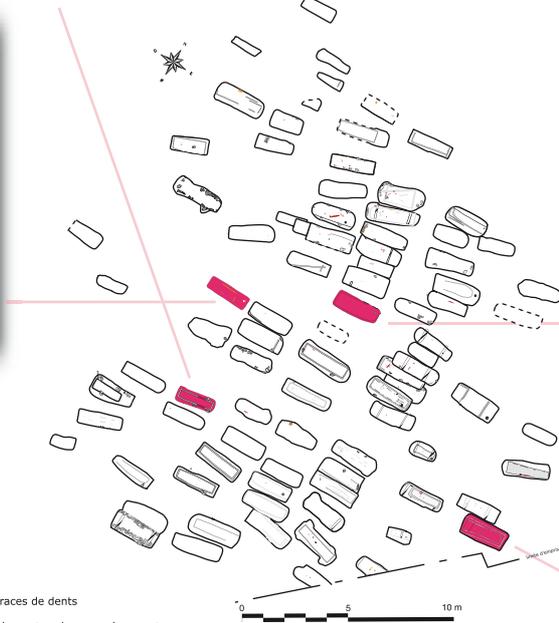
Traces du coffrage d'un cercueil en bois



Plan d'ensemble montrant l'alignement des tombes

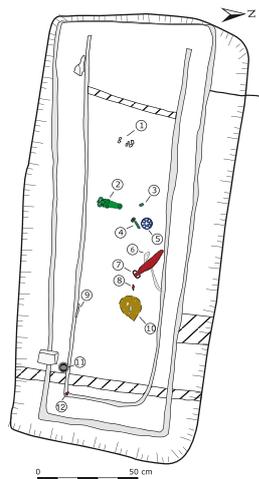


Tombe à épée et hache en fer



Céramique déposée dans l'angle du cercueil. La trace du coffrage est visible dans la coupe

14



- ① : traces de dents
- ② : plaque-boucle triangulaire en bronze
- ③ : objet en bronze
- ④ : plaque-boucle en bronze
- ⑤ : plaque de châtelaine
- ⑥ : traces d'ossements
- ⑦ : clé en fer
- ⑧ : objet en fer
- ⑨ : traces d'ossements
- ⑩ : bourse contenant un fragment de verre, 7 petits rivets de couleur verdâtre, un fragment de perle en pâte de verre bleue et un petit objet en fer
- ⑪ : céramique
- ⑫ : clou en fer
- ▨ : traces de calage en bois
- ▩ : traces de coffrage en bois
- ▭ : tronçon de fossé
- ◻ : grès
- ◼ : silex

Inhumation avec son mobilier associé

plaque châtelaine et plaque-boucle



600 800 1000 1200 1400 1600 1800 2000



Direction  
scientifique

Guy SAN JUAN  
(DRAC Haute-Normandie)  
François FICHET DE CLAIRFONTAINE  
(DRAC Basse-Normandie)

Coordination  
scientifique

Thierry LEPERT  
(DRAC Haute-Normandie)  
Jean DESLOGES  
(DRAC Basse-Normandie)

Responsables  
d'opérations  
INRAP Grand-Ouest  
(fouilles présentées  
dans la plaquette)

Philippe COUSYN et Laurence JEGO  
(*Capelle-Les-Grands*)  
François KERROUCHE et M.-France LETERREUX  
(*Plasnes*)  
Stéphane HINGUANT et MIGUEL BIARD  
(*Calleville*)  
David HONORE  
(*Honguemare et Bosrobert*)  
Jean-Yves LANGLOIS  
(*Harcourt*)  
Eric MARE et Hervé MORZADEC  
(*Malleville-sur-le-Bec*)  
Chrystel MARET  
(*Hecmanville*)  
Willy VARIN  
(*Bosrobert*)

#### Conception et coordination

DRAC Haute-Normandie :  
Christophe CHAPPET  
Nathalie BOLO  
Laurence CIEZAR-EPAILLY  
avec la collaboration de :  
Christelle BEGUIN-PICAULT (INRAP)

#### Crédits iconographiques :

ALIS / BNT  
Archéo 27  
INRAP  
IRRAP

Maître d'ouvrage A.28 ALIS



La construction du tronçon autoroutier de l'A.28 entre septembre 2002 et octobre 2003 a permis de mettre au jour une quinzaine de sites archéologiques dans le département de l'Eure. Ces découvertes couvrent un large panorama chronologique depuis le Paléolithique final jusqu'au Haut Moyen Age.



Le Ministère de la Culture a pour mission d'inventorier, de protéger et d'étudier le patrimoine archéologique, de programmer, contrôler et évaluer la recherche scientifique. Ces missions sont assurées par les DRAC (Services Régionaux de l'Archéologie).



La ville de Bernay sensibilisée par le patrimoine archéologique de son arrondissement s'attache à favoriser diverses actions de communication auprès du grand public.



ALIS, maître d'ouvrage et société concessionnaire de l'A.28 a contribué à l'étude du patrimoine archéologique en finançant les recherches sur les sites menacés par le passage de l'autoroute.



L'INRAP est un établissement public, placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il a pour vocation de réaliser des opérations de terrain prescrites par le préfet de région.

Diffusion gratuite

ISSN (en cours)

Photos de couverture : Fouille de Calleville (cliché BNT) et nucleus trouvé sur le site (cliché H. Paitier, INRAP), bracelet celtique de Bosrobert (cliché IRRAP)